

L'encadrement et l'identification des situations à risques



Vos objectifs

Appréhender les notions de base en matière d'accident du travail

- . Accroître la sensibilité en matière d'identification des situations à risque
- . Construire une grille de surveillance santé -sécurité



Toute personne assurant une mission d'encadrement opérationnel

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : 10 maximum Délai et conditions d'accès : Capacité d'intervention sous 3 semaines, Faites nous connaître vos besoins via le formulaire accessible via notre page

https://www.evalsafe.com/contact



Modalités

Durée de la formation : 7h

Découverte, Démonstrative, Applicative

Dans vos locaux ou en inter-entreprises (accessible aux

personnes en situation de handicap)

Évaluation de la formation sous forme de QCM. Capacité d'intervention : Sous 3 semaines

Tarifs: Nous consulter

Ce que dit le Code du Travail Article R. 4121-1

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.







L'encadrement et l'identification des situations à risque

VOTRE PROGRAMME

- 1. Les fondamentaux en matière de prévention
 - Enjeux et valeurs en matière de prévention des risques
 - Les sources
 - Les fondamentaux
 - L'obligation de sécurité
- 2. Les acteurs internes et externes
- 3. Les accidents du travail et Maladies Professionnelles
 - Les accidents du travail
 - Les accidents de trajet
 - Les principes de reconnaissance
 - Les maladies professionnelles

_

- 4. L'identification des risques
- 5. Élaboration d'une grille de visite de sécurité
- 6. Exercices pratiques avec études de cas

